

GEY FIT

SAS au capital 100€
75 Chemin de la Verrière neuve
83550 VIAUBAN
RCS DRAGUIGNAN :984103572

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE **DU**

16/05/2025

Sur la convocation verbale de la Gérance, les associés de la **SAS GEY FIT** au capital de 100 € divisé en 1000 actions de 0,10€ chacune, se sont réunis le 16 Mai 2025 deux mille vingt-cinq à 18 heure au siège social.

L'assemblée est présidée par Mme **OURRAS Linda** président
Après avoir déclaré qu'elle possède dix actions personnellement, il constate la présence de :
Monsieur **LO BIANCO Jeremy**
- Monsieur **CIHAN Sahin**

La totalité des parts constituant le capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

PREMIERE RESOLUTION

Mme **OURRAS Linda** expose qu'en raison des difficultés rencontrées personnelles, elle cède ce jour ses dix (10) actions qu'elle possède dans la société au profit de Monsieur **CIHAN Sahin** qui accepte de prendre les actions, en vue d'une meilleure exploitation

Monsieur **LO BIANCO Jeremy** expose qu'en raison des difficultés rencontrées personnelles, il cède ce jour ses neuf cent quatre-vingt-dix (990) actions qu'il possède dans la société au profit de Monsieur **CIHAN Sahin** qui accepte de prendre les actions, en vue d'une meilleure exploitation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur **CIHAN Sahin** remercie Mme **OURRAS Linda** et déclare accepter d'acheter dix (10) actions de Mme **OURRAS Linda**

Monsieur **Sahin** remercie Monsieur **LO BIANCO Jeremy** et déclare accepter d'acheter neuf cent quatre-vingt-dix (990) actions de Monsieur **LO BIANCO Jeremy**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur **CIHAN Sahin** a donné quitus et accepte actif passif de compte courant
A Mme **OURRAS Linda** pour sa gestion depuis sa nomination en qualité de président
jusqu'à ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La démission Mme **OURRAS Linda** président de la société à partir de ce jour et nomination
Monsieur **CIHAN Sahin** né le 26/10/1985 à Bakirkoy (TURQUIE) de nationalité Turque
demeurant au 6 Yavuz Sultan Selim Bulvari 34500 BUYUKCEKMECE/ISTANBUL
TURQUIE est nommé président avec les pouvoirs les plus étendus, pour une durée
indéterminée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Le nouveau président a décidé transférer le siège social au **15 rue du General Négrier 78800
HOUILLES**

Article 4 des Statuts Siege social modifie comme suit : **15 rue du General Négrier 78800
HOUILLES**
Et

La modification article 7 et 8 de statuts et repartitions suivant

Monsieur **CIHAN Sahin**

1000 actions

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée après signature du procès-verbal par
l'Assemblée des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à VIDAUBAN Le 16/05/2025

Mme **OURRAS Linda**



Monsieur **SAHIN Cihan**



Monsieur **LO BIANCO Jeremy**

